



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



25153421



18 NOV. 2025

Greffe

N° d'entreprise : 0806 921 224

Nom

(en entier) : **Régie Immobilière Autonome de Herstal**(en abrégé) : **URBEO**Forme légale : **régie communale autonome**Adresse complète du siège : **Place Jean Jaures, 1 4040 Herstal**

Objet de l'acte : **NOMINATION DU REVISEUR D'ENTREPRISE**

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE A HUIS CLOS DU CONSEIL COMMUNAL
SEANCE DU 22 SEPTEMBRE 2025

Le Conseil,

[...]

Décide

1. de procéder à la désignation en tant que membre du Collège des Commissaires d'Urbeo du commissaire membre de l'Institut des réviseurs d'entreprises, choisi en dehors du Conseil communal et ne faisant pas partie du Conseil d'administration d'Urbeo.

[...]

En conséquence, la SRL V.D.M. Réviseurs d'entreprises, représentée par Monsieur Olivier Deflandre, Avenue François Bovesse 100B à 4053 Embourg, membre de l'Institut des réviseurs d'entreprises et ne faisant pas partie du Conseil communal, ayant obtenu l'unanimité des suffrages, est désigné en qualité de Commissaire au sein du Collège des Commissaires d'Urbeo (régie communale autonome immobilière de Herstal) et ce, pour les exercices comptables 2025, 2026 et 2027 (comptes arrêtés respectivement en 2026, 2027 et 2028).

2. Conformément à l'article 27 des statuts d'Urbeo, de fixer les émoluments du Commissaire Réviseur à un montant annuel de [...] € HTVA.

Cette somme sera portée à charge du budget d'Urbeo et liquidée par ses soins.

Rocco LA ROSA

Président du Conseil d'administration

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/12/2025 - Annexes du Moniteur belge